

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel: 5517 700 Fax: 5517844

Website: www.africa-union.org

SC6374

CONSEIL EXECUTIF

Vingtième session ordinaire

23 – 27 janvier 2012

Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/709 (XX)

Original : Anglais

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA
SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE**

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE

INTRODUCTION

1. Le présent rapport couvre la période de juillet 2011 à janvier 2012. Il donne un aperçu général de la situation humanitaire, en particulier en ce qui concerne les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, ainsi que les catastrophes naturelles et les catastrophes dues à l'action de l'homme. Le rapport mentionne également les défis qui se posent ainsi que les différents programmes et activités menés par la Commission, en collaboration avec le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, et avec ses partenaires comme le Bureau du Haut commissaire pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), en vue de trouver des solutions durables aux problèmes humanitaires, notamment les déplacements forcés.

2. Il à noter que très souvent la Commission a dû dépendre des informations fournies par les partenaires dans la mesure où malgré les rappels faits aux Etats membres de fournir des informations à jour, conformément à la décision du Conseil exécutif, moins de dix États membres l'ont fait.

APERÇU GÉNÉRAL SUR LA SITUATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE

3. Au cours de la période considérée, l'Afrique a conservé sa réputation de continent qui compte le plus grand nombre de personnes déplacées, estimées à plus de 15 millions. L'intensification des conflits dans certaines parties du continent contribue à l'insécurité et à la perte de milliers de vies, à la destruction massive des infrastructures et à la perturbation des services, au flux de millions d'exilés comme les réfugiés et ou personnes déplacées. En outre, le non-respect des droits de l'homme et l'absence de l'Etat de droit ont entraîné beaucoup de souffrances de personnes innocentes, en particulier les femmes et les enfants qui sont les victimes des conséquences des déficits de gouvernance dans nombre de sociétés, tels que la violence sexuelle et les violences sexospécifiques, notamment les tueries, la torture, les enlèvements et le trafic d'êtres humains. Tout cela affecte la situation humanitaire et les travailleurs humanitaires ne sont pas épargnés, car certains d'entre eux sont tués ou enlevés tandis que d'autres sont contraints de quitter, et ceux qui restent ont des difficultés à mener à bien leurs programmes et activités en faveur des personnes déplacées.

4. Il convient de souligner que si la communauté internationale a accordé beaucoup d'attention à la question des déplacements forcés, elle a souvent oublié le problème de l'apatridie qui mérite également son attention. Par ailleurs, Il y a les flux migratoires mixtes qui s'amplifient, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe, de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est vers l'Afrique australe et des pays de l'Afrique australe vers l'Afrique du Sud. Ce phénomène a davantage amplifié le problème des déplacements forcés. Ce phénomène a également amené les gouvernements d'Afrique australe à durcir leurs politiques d'asile et a pratiqué souvent le refoulement, avec

quelques fois des pertes de vies humaines en mer. Le phénomène se généralise aujourd'hui et devient un défi majeur et mérite une action concertée au niveau continental.

5. La situation humanitaire a été davantage aggravée par des situations d'urgence complexes comme la sécheresse entraînant la famine, les effets du changement climatique, l'augmentation des prix des denrées alimentaires ainsi que d'autres catastrophes naturelles ou dues à l'action de l'homme, lesquelles situations compromettent aussi les efforts qui sont déployés pour faire face au problème du déplacement forcé sur le continent.

6. Les pays d'asile qui continuent à faire de lourds sacrifices en accueillant un grand nombre de réfugiés en dépit de leurs propres difficultés socioéconomiques énormes doivent être salués et félicités. A cet égard, une mention spéciale doit être faite du gouvernement et du peuple tunisiens pour leur solidarité et leur généreuse l'hospitalité envers les réfugiés libyens et les ressortissants d'autres pays en quête d'asile cherchaient à regagner leurs pays d'origine à cause de la crise en Libye.

7. Mais tout n'aura pas été vain. En effet, l'Afrique a connu des évolutions encourageantes qui ont créé des conditions favorables aux opérations de rapatriement de nombreux réfugiés. A cet égard, on citera les initiatives et les accords de paix signés dans différents pays comme la République du Soudan, le Burundi, la Côte d'Ivoire, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo. De plus, le processus de réintégration se poursuit dans de nombreuses régions d'Afrique. Ces évolutions positives se situent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action sur des conclusions du Sommet spécial des Chefs d'État et de gouvernement de l'UA sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique, qui s'est tenu à Kampala en 2009.

8. Au cours de la même période, le continent a, une fois de plus, prouvé qu'il est capable de s'attaquer à ses propres problèmes dans le domaine humanitaire. En raison de la grave situation humanitaire qui prévaut dans la Corne de l'Afrique, la Commission a organisé le 25 août 2011 à Addis-Abeba (Éthiopie), une Conférence des bailleurs de fonds sur la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, en vue de mobiliser des ressources pour faire face à la situation dans la région. Plus de 350 millions de dollars en espèces et en nature ont été promis pour cette noble cause. A ce jour, 5.000.000 dollars ont été reçus.

LA SITUATION PAR RÉGION

RÉGION DE L 'AFRIQUE DU NORD

9. La situation humanitaire dans la région de l'Afrique du Nord est restée fragile en raison du conflit en Libye. Près de 1,5 million de personnes, notamment les migrants et les réfugiés, ont traversé les frontières pour se rendre dans les pays voisins principalement la Tunisie, l'Égypte, l'Algérie, mais aussi le Niger, le Tchad, la République du Soudan et même dans des pays lointains comme l'Italie et Malte. Au pic de la crise, entre 15 000 et 20 000 personnes ont traversé chaque jour la frontière pour

se rendre en Égypte et en Tunisie. Les pays de la région continuent d'aider ces populations en répondant à leurs besoins fondamentaux bien que cela constitue une lourde charge pour eux, et qu'ils aient subi ou continuent de subir d'énormes changements fondamentaux.

10. **L'Algérie**, qui abrite environ 165.000 réfugiés sahraouis depuis le début des années 1970, est aussi un pays d'asile pour les réfugiés de la région, surtout, les Libyens. Le pays a également connu des inondations dans le sud-ouest d'Alger, qui ont sérieusement endommagé les infrastructures publiques et privées comme les maisons, les routes, les ponts et les écoles.

11. Le pays de la région, qui a particulièrement retenu l'attention est **la Libye**, où plus de 2 millions de personnes sont déplacées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. La majorité des personnes déplacées étaient des migrants installés en Libye, et dont environ 50 pour cent sont originaires de pays voisins et ont été rapatriés. Dans le pays, les agents humanitaires mettent l'accent sur la question de la protection et de la vulnérabilité des populations civiles, en particulier, celles se trouvant sur la ligne de front dans les zones affectées par des conflits. Des rapports font état de cas de violation du droit international, des droits de l'homme et du droit humanitaire pendant le conflit.

12. **En Égypte**, il y avait environ 43 148 réfugiés de longue date, dont la majorité était des Soudanais, des Somaliens, des Érythréens, des Éthiopiens et d'autres nationalités. De plus, le pays avait reçu environ 283 000 nouveaux réfugiés libyens et 90 000 autres de différentes nationalités, tous en provenance de Libye. Ces réfugiés attendaient d'être rapatriés.

13. Pour la première fois de son histoire, **la Tunisie** a connu un afflux de réfugiés. Il convient de noter que le pays lui-même vient de connaître une révolution. Cependant, le pays a fait montre d'une grande solidarité en accordant l'hospitalité aux Libyens ainsi qu'aux réfugiés provenant d'autres pays. Plus de 1,5 million de personnes ont traversé les frontières de la Tunisie et ont été prises en charge par le HCR et l'OIM dans le cadre d'une opération de rapatriement. À l'heure actuelle, il reste environ 3.600 réfugiés dans le camp de Choucha, le seul camp encore ouvert, et les cas de ces réfugiés sont à l'étude en vue d'une réinstallation dans d'autres pays comme les États-Unis, les pays nordiques, le Canada et l'Australie. La majorité de ces réfugiés sont des Somaliens et des Érythréens.

RÉGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

14. La situation humanitaire générale dans cette région connaît une certaine amélioration. Toutefois, la situation en **Côte d'Ivoire** a provoqué un nouveau flux de réfugiés comme cela a été indiqué dans le précédent rapport au Conseil, et depuis novembre 2011, des milliers d'Ivoiriens sont encore réfugiés dans les pays suivants : Libéria 178 163, Ghana 17 985, Togo 4 701 et la Guinée 2 477.

15. La situation à Abidjan et dans l'ouest du pays n'a pas changé, puisque les mouvements de population provoqués par l'insécurité, les intimidations et l'incertitude

de recevoir de l'aide dans les zones de rapatriement. Cependant, certaines personnes déplacées sont retournées dans l'ouest du pays et le long de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria. Certains villages ont enregistré 80 pour cent de retour, tandis que d'autres n'ont enregistré que 20 pour cent. La plupart des régions du pays ont encore besoin d'aide humanitaire, en particulier l'aide alimentaire puisque beaucoup de personnes n'ont pas pu faire leurs récoltes.

16. Les autorités du **Niger** ont informé la Commission que le pays abrite 446 réfugiés et a servi de pays de transit pour 4.755 personnes de différentes nationalités en provenance de Libye. En outre, 223 307 Nigériens ont été rapatriés de Libye.

17. **Le Libéria** a continué d'accueillir des milliers de réfugiés ivoiriens dont le nombre était estimé à 178.163 en octobre 2011, soit une augmentation de près de 30.000 par rapport à avril 2011. Environ 33.500 réfugiés vivent dans des camps de réfugiés et la plupart des autres réfugiés sont installés dans 230 communautés à proximité de la frontière ivoirienne et la quasi-totalité d'en dépendent de l'aide humanitaire. Par ailleurs, depuis septembre 2011, 1.629 libériens ont fait l'objet d'un rapatriement volontaire et ont été réintégrés dans les différentes parties du pays.

RÉGION D'AFRIQUE CENTRALE

18. La région de l'Afrique centrale constitue encore un défi humanitaire en raison de conflits en cours dans certains pays, en particulier le Tchad, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo. À cela, s'ajoutent des activités sans cesse croissantes de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), un groupe rebelle créé en Ouganda créé en 1987, qui fait des ravages dans la région. Les activités perpétrées par la LRA sont entre autres des tueries à grande échelle, des attaques incessantes et des enlèvements, en particulier de femmes et d'enfants. Ces conflits ont rendu difficile l'acheminement de l'aide humanitaire, surtout dans les zones difficiles d'accès. Par ailleurs, les sécheresses et les inondations récurrentes continuent d'affecter la région, provoquant un mouvement de milliers de réfugiés ou de personnes déplacées, alors que dans le même temps la région abrite des réfugiés en provenance d'autres parties du continent.

19. **La République Centrafricaine (RCA)** avait entrepris un programme de désarmement et de démobilisation des anciens combattants après la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et les factions rebelles. Près de 169.698 personnes ont été déplacées dans le pays. En outre, le pays abrite 17.504 réfugiés et demandeurs d'asile.

20. **Le Tchad**, a reçu en octobre 2011, environ 83.244 de ses ressortissants en provenance de Libye, rapatriés avec l'aide de l'OIM, mais beaucoup n'arrivent toujours pas à regagner leur foyer faute de moyen de transport. Le pays abrite environ 200.000 réfugiés originaires de la région du Darfour, près de 55.000 réfugiés provenant de la RCA et environ 5.000 réfugiés en zone urbaine de différentes nationalités.

21. **Le Cameroun** continue d'abriter environ 50 000 réfugiés des régions d'Afrique centrale et de l'Ouest, et un grand nombre d'entre eux vivent dans les communautés locales.

22. En **République démocratique du Congo (RDC)**, le conflit en cours, et les violations des droits de l'homme depuis près de 20 ans dans certaines régions du pays comme dans le district de l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud Kivu et l'Équateur, ont provoqué le déplacement d'environ 1,7 million de personnes. Les atrocités commises par la LRA ont également provoqué des déplacements de populations, et plus de 440 000 personnes ont trouvé refuge en particulier dans les pays voisins. Dans la plupart des régions du pays, l'acheminement de l'aide humanitaire constitue encore un problème en raison de l'insécurité et de la mauvaise qualité des infrastructures routières. En conséquence, près de 1,4 million d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë. Ce conflit qui perdure a miné l'économie du pays, dévasté l'infrastructure et exacerbé la situation de la sécurité alimentaire.

23. La **République du Congo** abrite 115. 000 réfugiés originaires de la province de l'Équateur de la RDC, ces personnes ayant fui leur pays en raison du conflit qui sévit dans la région depuis 2009. Les réfugiés se sont installés sur 350 km le long du fleuve Oubangui dans la province de Likouala.

RÉGION DE L'AFRIQUE DE L'EST

24. Au cours de la période, la sécheresse et la famine dans la région, associées au conflit en Somalie, ont affecté près de 14 millions de personnes, en particulier à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie. La situation de sécheresse a été décrite comme étant la pire en 60 ans. Selon le Réseau des systèmes d'alerte rapide contre la famine (FEWSNET), si les sécheresses antérieures ont duré plus longtemps, la sécheresse actuelle a été particulièrement sévère, en raison de la réduction des activités humanitaires du fait de la poursuite du conflit en Somalie. L'impact de cette situation a été aggravé par les prix alimentaires très élevés, la réduction des capacités d'adaptation et des interventions humanitaires. La région a abrité environ 727.163 réfugiés somaliens jusqu'en mi-octobre 2011, ce qui pèse lourdement sur les services et facilités dans le pays d'asile.

25. L'apparition de maladies animales liées à la sécheresse a également affecté les communautés pastorales et a contribué à la migration transfrontalière. Les bergers somaliens franchissent la frontière avec le Kenya, et des milliers de têtes de bétail et des éleveurs ont migré du Kenya en Ouganda. On assiste à un plus grand nombre de mouvements transfrontaliers du Kenya et de la Somalie vers l'Éthiopie. La compétition pour les ressources rares pourrait dégénérer en conflit avec les communautés d'accueil.

26. Face à la situation de sécheresse et de famine, ainsi qu'à d'autres crises humanitaires qui affectent la région, l'Union africaine est intervenue de plusieurs manières, notamment avec la convocation de la Conférence des donateurs le 25 août 2011 à Addis-Abeba (Éthiopie). La Conférence avait pour but de promouvoir une compréhension mutuelle des besoins et des priorités des pays les plus touchés dans la région, de relever les défis et de tracer la voie à suivre.

27. Concernant **Djibouti**, le nombre de personnes touchées par la situation de sécheresse à cette époque était de 120. 000, mais ce nombre a augmenté à 180. 000 en novembre 2011, 120 000 se trouvant en zone rurale et 60 000 en zone urbaine. Les réfugiés somaliens ont continué à chercher asile à Djibouti, en nombre relativement important, mais à un taux inférieur par rapport à l'Éthiopie et au Kenya. Le nombre de réfugiés à Djibouti est d'environ 30 000 pour la plupart des Somaliens qui dépendent entièrement de l'aide alimentaire.

28. **Le Gouvernement de l'Éthiopie** a signalé à la Conférence des donateurs que 4,5 millions de personnes avaient besoin d'assistance humanitaire, en particulier dans les régions d'Oromia et de l'Ogaden. De nombreuses personnes vivant dans les zones touchées par la sécheresse sont aussi particulièrement affectées par la hausse des prix des denrées alimentaires.

29. Le pays abrite 256 000 réfugiés, dont 173 800 sont des Somaliens. Depuis juin 2011, le pays reçoit à un rythme alarmant, des réfugiés Somaliens qui arrivent dans un très mauvais état de santé. Les taux de malnutrition et de mortalité sont très élevés. Le camp de Dollo Ado a été créé pour accueillir les nouveaux arrivants dont le nombre s'élevait à 127 425 en octobre 2011. En plus des nouveaux arrivants Somaliens, le pays a également reçu un flux d'environ 27. 500 réfugiés Soudanais depuis septembre 2011 à cause du conflit dans l'État du Nil bleu.

30. En ce qui concerne le **Kenya**, le nombre de personnes touchées par la sécheresse s'élevait à plus de 3,75 millions. La situation a été exacerbée par la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant. Le taux de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans a augmenté de façon spectaculaire à 37 pour cent dans certains districts du nord. Dans le même temps, la situation sécuritaire précaire le long de la frontière entre le Kenya et la Somalie affecte les populations touchées par la sécheresse ainsi que les organisations humanitaires, et la situation a été aggravée par les fortes pluies qui ont affecté l'apport de l'aide alimentaire et a entraîné des pertes de têtes de bétail. Le pays a une population de 595.127 réfugiés et demandeurs d'asile installés à Dadaab, à Kakuma et à Nairobi. Lorsque la crise en Somalie était à son paroxysme, environ 1.300 réfugiés somaliens franchissaient la frontière pour les camps de réfugiés de Dadaab au nord-est du Kenya. La population de réfugiés dans ces camps a ainsi augmenté à 460 208 personnes. Le taux de malnutrition chez les réfugiés nouvellement arrivés était très élevé. Les camps de Dadaab ont accueilli des réfugiés somaliens au cours des 20 dernières années et ont largement dépassé leur capacité d'accueil initiale. Près de 82 217 demandeurs d'asile ont été transférés dans les camps de Kambioos, de IFO II Est et Ouest, en juillet 2011 pour décongestionner les autres camps.

31. Depuis la convocation de la Conférence des donateurs en août 2011, la situation en **Somalie** a continué de se détériorer, plus du tiers de 7,5 millions d'habitants du pays étant touchés par la crise. La famine s'est étendue à 7 régions dans le sud du pays. Lors de la Conférence, le Président du Gouvernement fédéral de transition (TFG) a déclaré que le nombre de personnes touchées était de 3,7 millions, mais ce nombre est passé à plus de 4 millions après la Conférence et 3 millions de ces personnes se

trouvent dans le Sud. Le nombre de déplacés est estimé à 1,5 million, soit environ quatre fois plus que celui des cinq dernières années. Sur ce nombre, plus de 400.000 se trouvent à Mogadiscio, la capitale. Le pays connaît le taux de malnutrition le plus élevé dans le monde, à plus de 50 pour cent, et plus de 30 pour cent des enfants souffrent de malnutrition aiguë.

32. En ce qui concerne **la République du Soudan**, le conflit latent entre ce pays et le Soudan du Sud et les conflits internes dans les États du Nil bleu et du Sud-Kordofan au Soudan ont affecté des milliers de personnes et ont causé de nouveaux déplacements de populations. Depuis le mois de septembre 2011, plus de 25.000 personnes ont fui les combats dans la région du Nil bleu pour se réfugier en Éthiopie, et environ 75 000 personnes ont été déplacées dans le Sud Kordofan. La situation à Abyei reste instable et a affecté les communautés locales. D'après les agences humanitaires, il est difficile de connaître le nombre de personnes déplacées dans certaines régions puisque les agents humanitaires ont un accès limité à ces régions.

33. Pour ce qui est du **Darfour**, certaines personnes déplacées retournent dans leurs villages et pour d'autres, la situation est restée inchangée en dépit de la signature, en juillet 2011, de l'accord de paix entre le Gouvernement et le Mouvement pour la libération et la justice. L'insécurité a empêché les travailleurs humanitaires d'acheminer l'aide humanitaire et de mettre en œuvre leurs programmes.

34. **Le Soudan du Sud** reçoit encore des milliers de rapatriés en provenance des pays voisins et de la République du Soudan, ce phénomène ayant été accéléré par l'indépendance du pays en juillet 2011. En novembre 2011, plus de 346. 000 personnes sont retournées dans leurs communautés, soit une augmentation de plus de 100.000 rapatriés, depuis le dernier rapport fait en juillet 2011. D'autre part, en raison de la fragilité de l'économie, des conflits récurrents, du changement climatique et de l'incidence des inondations et à cause des combats qui ont eu lieu en 2011 dans les zones litigieuses à la frontière entre la République du Soudan et le Soudan du Sud, plus de 320.000 personnes ont été déplacées. En outre, les affrontements entre les milices, les différends entre les agriculteurs et les éleveurs, et les attaques de la LRA ont contraint près de 300.000 personnes à quitter leurs foyers. La situation a été aggravée, entre autres, par l'afflux incessant de réfugiés. La nouvelle nation fait face à d'énormes défis et a besoin de l'aide de l'ensemble des membres de la communauté internationale pour réaliser un développement socioéconomique satisfaisant.

35. **Le Gouvernement tanzanien** continue d'apporter son assistance à environ 109. 000 réfugiés provenant surtout de la RDC et du Burundi. Dans le même temps, on observe une migration à grande échelle, la majorité des migrants étant originaires de la région et se servant du pays comme pays de transit pour l'Afrique du Sud.

36. La sécheresse a touché le nord de **l'Ouganda** et plus de 140.000 personnes dépendent ainsi de l'aide alimentaire fournie par le PAM. Le pays a une population d'environ 100.000 réfugiés originaires de la RDC, du Rwanda et du Soudan, qui sont installés dans le nord-ouest et le sud-ouest du pays. Plus de 3.000 Soudanais du Sud ont été rapatriés au cours de la période considérée. Le nombre de personnes déplacées a fortement diminué d'environ 2 millions à 78. 000 personnes. Les rapatriés

pratiquent maintenant l'agriculture. Cependant, la LRA constitue toujours une menace pour les communautés locales, car elle poursuit ses activités de tueries et d'enlèvements dans le pays.

RÉGION DE L'AFRIQUE AUSTRALE

37. La région d'Afrique australe, comme l'a indiqué le dernier rapport au Conseil en juillet 2011, a connu de grandes catastrophes naturelles et dues à l'action de l'homme, qui ont affecté plus d'un million de personnes et certains pays continuent de souffrir des effets de ces catastrophes. Dans le même temps, la région continue d'accorder l'asile aux réfugiés, surtout ceux venant d'Afrique centrale et de l'Est.

38. **Madagascar** est un pays qui a souffert de catastrophes naturelles pendant ces quatre dernières décennies. Plus de 50 catastrophes naturelles ont frappé ce pays. L'est du pays est affecté par des cyclones et des inondations, et le sud est frappé par la sécheresse chronique. Cette situation a entraîné une insécurité alimentaire et, Madagascar serait l'un des 36 pays où 90 pour cent des enfants souffrent d'un arrêt de croissance prématuré. Madagascar a besoin de soutien pour réduire l'insécurité alimentaire en atténuant les effets des catastrophes naturelles, en améliorant la protection de l'environnement et en luttant contre la malnutrition et les maladies.

39. **Le Gouvernement de l'Angola** a déclaré que 4 millions de réfugiés et personnes déplacées rapatriés en 2006 ont été réinstallés et réintégrés dans le pays avec l'aide de différentes agences humanitaires. Conformément à la clause de cessation pour le rapatriement en 2007, environ 146 814 Angolais ont choisi de rester comme réfugiés principalement en Zambie, en RDC, en Namibie et en République du Congo, et 2.355 réfugiés angolais sont récemment rentrés des pays voisins. D'autre part, le pays abrite 14.298 réfugiés qui vivent dans les différentes provinces. Le gouvernement leur fournit protection et assistance conformément aux instruments juridiques sur les réfugiés.

40. **Le Mozambique** continue à recevoir des flux de personnes, pour la plupart des Somaliens et des Éthiopiens, dont leur nombre est difficile à déterminer. En plus, le pays abrite dans le camp de Maratane à Nampula, environ 7.000 réfugiés dont la plupart sont arrivés au début de 2011. Le pays a été affecté par des cycles chroniques d'inondations et de sécheresses dues au changement climatique. Il convient de noter que si le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire a diminué au fil du temps, celles qui ont besoin d'aide alimentaire à cause des catastrophes sont restés importants. Ainsi, en 2010 plus de 350.000 personnes ont bénéficié d'une assistance.

41. **L'Afrique du Sud** continue d'occuper la première place en tant que pays d'asile en Afrique et de figurer les plus grands pays d'asile dans le monde. A cela, il faut ajouter les mouvements migratoires mixtes.

42. En ce qui concerne le **Zimbabwe**, la sécurité alimentaire demeure un problème important, car plus d'un million de personnes, en particulier dans les zones rurales, ont besoin d'aide alimentaire. Ont également besoin d'aide les quelques 5.000 réfugiés, migrants et autres groupes vulnérables, ainsi que les 50 à 70 demandeurs d'asile qui

entrent chaque mois dans le pays. Le pays connaît également, tous les mois, un flux irrégulier de personnes en provenance surtout de l'Afrique du Sud.

MISE EN ŒUVRE

43. La Commission de l'Union africaine, en collaboration avec le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, et en étroite coopération avec les partenaires de l'UA et les différents organismes et institutions concernés, a mis en œuvre certains programmes et activités, conformément aux diverses déclarations, décisions, résolutions et recommandations des Sommets de l'UA et du Conseil exécutif sur les questions de déplacement forcé.

44. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, en collaboration avec la Commission, s'est rendu en Côte d'Ivoire et en Tunisie en novembre 2011. Les détails des missions sont contenus dans le Rapport sur les activités du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, qui sera soumis au Conseil pour examen.

45. La Commission, en collaboration avec le COREP et les partenaires, a tenu plusieurs réunions pour préparer la Conférence des donateurs sur la sécheresse et la famine dans la Corne de l'Afrique. La Conférence s'est tenue au siège de l'UA, sous le thème « Une Afrique-Une voix contre la faim » et avait pour but de mobiliser et de sensibiliser la population africaine sur le sort des populations affectées par la sécheresse et la famine dans la Corne de l'Afrique. La Conférence a été présidée par S.E M. Obiang Nguema Mbasogo Thodoro, Président de la Guinée équatoriale et Président de l'Union africaine.

46. Afin de susciter la solidarité et de sensibiliser sur la situation difficile des populations touchées dans la Corne de l'Afrique, la Conférence a décidé de désigner l'ancien Président du Ghana et envoyé spécial du Président de la Commission pour la Somalie, S.E. M. Jerry J. Rawlings pour mobiliser le soutien en faveur de cette cause. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une situation d'urgence, l'ancien Président Rawlings a entrepris des visites de sensibilisation dans les pays suivants sélectionnés dans les cinq régions du continent, à savoir la Guinée équatoriale, le Nigeria, le Congo, l'Afrique du Sud et l'Angola.

47. La Conférence des donateurs sur la sécheresse dans la Corne de l'Afrique s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) le 25 août 2011. L'objectif était de mobiliser les ressources et de sensibiliser les États membres de l'UA et la communauté internationale en vue d'alléger les souffrances des populations affectées dans la Corne de l'Afrique. Les États membres ont fait preuve de solidarité et ont affirmé leur engagement à alléger les souffrances des personnes affectées. En raison de l'importance de l'objectif de la Conférence, l'Union africaine y a participé au plus haut niveau, ainsi que la communauté des donateurs, le secteur privé africain, les organisations de la société civile, le système des Nations Unies et les organisations internationales. La jeunesse africaine a également apporté sa contribution, car des jeunes venus du Ghana et de l'Afrique du Sud ont entrepris des actions individuelles de sensibilisation et de mobilisation de fonds.

48. Des annonces de contributions en espèce d'un montant de 351.706. 000 dollars EU, et en nature d'un montant de 28,8 millions dollars ont été faites lors de la Conférence. Ces sommes s'ajoutent au don de la Commission d'un montant total de 500 000 dollars EU. Au moment de l'établissement du présent rapport, une somme de 4. 500.000 millions de dollars avait été reçues États membres et d'autres groupes. Par ailleurs, l'Algérie a apporté une contribution en nature de 10.000.000 dollars EU par l'intermédiaire du HCR.

49. En ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'action adopté par le Sommet spécial de l'UA sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique, des réunions consultatives régionales pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest ont été organisées avec la participation des CER, des partenaires, de la société civile et de la diaspora, ainsi que d'autres organisations concernées. Des initiatives ont été mises en œuvre pour trouver les voies et moyens de promouvoir la signature et la ratification ou l'adhésion à la Convention de l'UA pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique. En octobre 2011, 32 pays avaient déjà signé la Convention, 14 l'avaient ratifiée et 7 autres avaient déposé les instruments auprès de la Commission.

50. Une mission d'experts pluridisciplinaire s'est rendue en Côte d'Ivoire du 5 au 12 novembre 2011 afin d'évaluer la situation de reconstruction et de développement post-conflit dans le pays dans le contexte de la mise en œuvre de la politique de l'UA en matière de reconstruction et de développement post-conflits. La mission a été menée en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'Union européenne et le NEPAD.

51. Les objectifs de la mission étaient d'évaluer les besoins de la Côte d'Ivoire après la crise postélectorale, d'identifier la nature du soutien que pourrait apporter l'UA, en particulier dans le processus de réconciliation nationale et des réformes sectorielles, de formuler des recommandations sur la contribution que les États membres de l'UA et les partenaires pourraient apporter.

52. Les préoccupations majeures et les besoins prioritaires ont été identifiés en ce qui concerne l'appui à la paix, la Commission Réconciliation et Vérité, la réforme du secteur de la sécurité, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants, la réforme de la justice, l'aide humanitaire pour la réinsertion des milliers de rapatriés et de personnes déplacées et l'amélioration du secteur économique. Un rapport complet sur l'évaluation de la situation a été soumis au Conseil de paix et de sécurité et une conférence des donateurs sera organisée en 2012.

53. Dans le cadre du programme de renforcement des capacités exécuté par la Commission et les Nations Unies, l'OCHA et le PAM ont apporté un soutien à la Commission en détachant auprès d'elle des fonctionnaires pour une période de courte durée, et le HCR continue de mettre un fonctionnaire à la disposition de la Commission depuis 2005.

54. Plusieurs activités ont été menées, en particulier la soixante-deuxième session du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire, qui a eu lieu au début

d'octobre 2011. Les participants à la réunion ont souligné l'importance de l'engagement collectif envers la notion de protection, ainsi que l'importance de la solidarité, de la coopération et du partage du fardeau. Ils ont en outre souligné que le HCR devait coordonner ses activités avec d'autres organismes, en particulier l'OCHA. Par ailleurs, la Commission a participé aux activités de commémoration des 60ème et 50ème anniversaires de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et de la Convention sur la réduction des cas d'apatridie. Lors de la cérémonie de commémoration, la Commission s'est engagée, entre autres, à sensibiliser et à encourager les États membres de l'Union, qui ne l'avaient pas encore fait, à signer ou ratifier ces conventions, le plus tôt possible.

55. La Commission et l'OCHA ont tenu la deuxième réunion technique en juillet 2011 à New York et ont finalisé le plan d'action détaillé pour la mise en œuvre du Protocole d'accord entre les deux institutions. Cette réunion a été suivie d'une réunion au niveau des directeurs ici à Addis-Abeba, au cours de laquelle le Plan d'action a été approuvé par les directeurs des deux institutions.

56. Le Séminaire conjoint UA/CICR a eu lieu à Addis-Abeba (Éthiopie) en novembre 2011 sous le thème « Protection des civils dans les conflits armés et autres situations de violence en Afrique ». Le thème a été soigneusement choisi parce que la Commission est en train de définir sa propre approche et programme de protection et les défis liés à la protection des civils avaient occupé une large place dans le programme de 2011.

57. La réunion du Groupe consultatif international de recherche et de sauvetage pour l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient (INSARAG) s'est tenue à Tunis (Tunisie) en octobre 2011. Le but principal de la réunion était de poursuivre la collaboration avec les partenaires de l'UA en ce qui concerne les questions de préparation et de réponse aux situations d'urgence sur le continent.

DÉFIS ET VOIE À SUIVRE

58. L'évolution positive de la recherche de solutions aux causes profondes des problèmes de déplacements forcés a abouti à des résultats encourageants en Afrique, comme l'illustre le retour de milliers de réfugiés et de personnes déplacées.

59. Toutefois, l'ampleur et la complexité des défis qui restent à relever par les États membres et la Commission sont immenses. Comme l'indique le rapport, les conflits, les situations de réfugiés prolongées, le phénomène croissant de migration illégale, les violations des droits de l'homme, le trafic d'êtres humains, le changement climatique, les catastrophes naturelles ou dues à l'homme, l'insécurité alimentaire et les pénuries d'eau, ainsi que les vulnérabilités croissantes nécessitent des efforts conjugués de la part des États membres, de la Commission, ainsi que des partenaires de l'UA, des CER, des organisations de la société civile, de la diaspora et d'autres organes internationaux concernés. À cet égard, il est impératif que le Plan d'action adopté par le Sommet spécial de l'UA sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique soit mis en œuvre afin d'éliminer les défis des déplacements forcés en vue de la réalisation d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durables sur le continent.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2012

Report of the commission on the humanitarian situation in Africa

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4860>

Downloaded from African Union Common Repository